



FEKABOX 150/600

Ensemble complet de relevage prêt à la pose pour eaux usées domestiques

Conforme à la Norme Européenne EN 12050-2



Les postes de relevage **FÉKABOX 150/600** sont conçus pour collecter et évacuer les eaux claires et/ou usées d'une habitation individuelle : eaux pluviales, de ruissellement ou d'infiltration dans les caves, garages ou sous-sols, les eaux claires ou légèrement chargées (granulométrie maximum 25 mm) de machines à laver, baignoires, douches, descentes de garage ainsi que les eaux domestiques traitées des fosses septiques pour les relever vers un égoût ou un épandage situé plus haut.

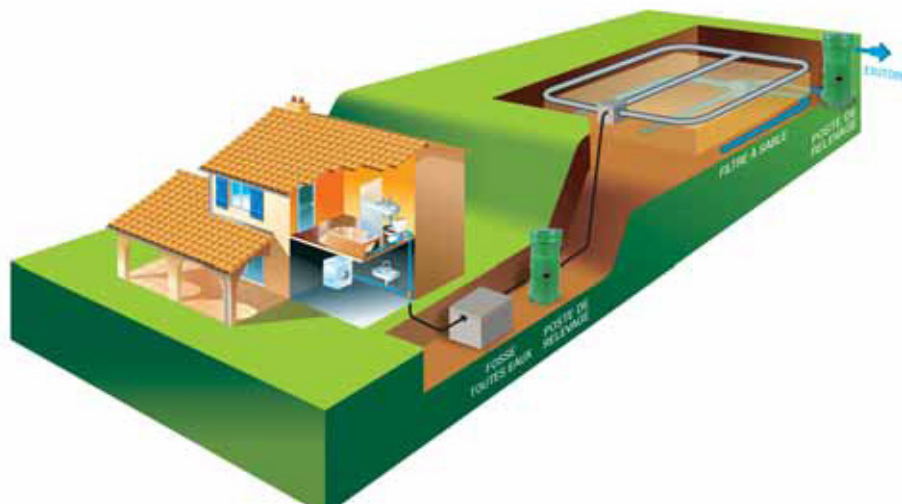
Le poste FÉKABOX n'est pas adapté au relevage des eaux de W.C.

Caractéristiques générales

- Cuve en polyéthylène haute densité de 150 litres, pose enterrée.
- Résistance à la corrosion.
- Fermeture du couvercle par ¼ tour verrouillé par un 1 écrou.
- Système de refoulement avec raccord union permettant un démontage facile de la pompe.
- Pompe FÉKA 600 AUT. Mono 230 V à turbine vortex - passage 25 mm - et commande automatique par flotteur.
- Clapet à boule PVC ø1"1/4.
- Entrée PVC 100, sortie PVC 40, ventilation PVC 50 et passe-câbles PVC 50.
- 2 anneaux d'ancrage.

Modèle	Code	Pompe	Caractéristiques électriques						Section de pas- sage	Caractéristiques hydrauliques (n=2800tr/ mn)						
			Alim. V	Puissance		Intensité A	Condensateur			Q m³/h	0	3	6	9	12	15
				CV	kW		µF	VCC								
FEKABOX 150	144050	Feka 600 AUT.	1x230V	0.72	0.55	4.3	14	450	25	H (mCE)	8.9	8.2	7.2	6.1	4.7	2.9

Exemple d'installation

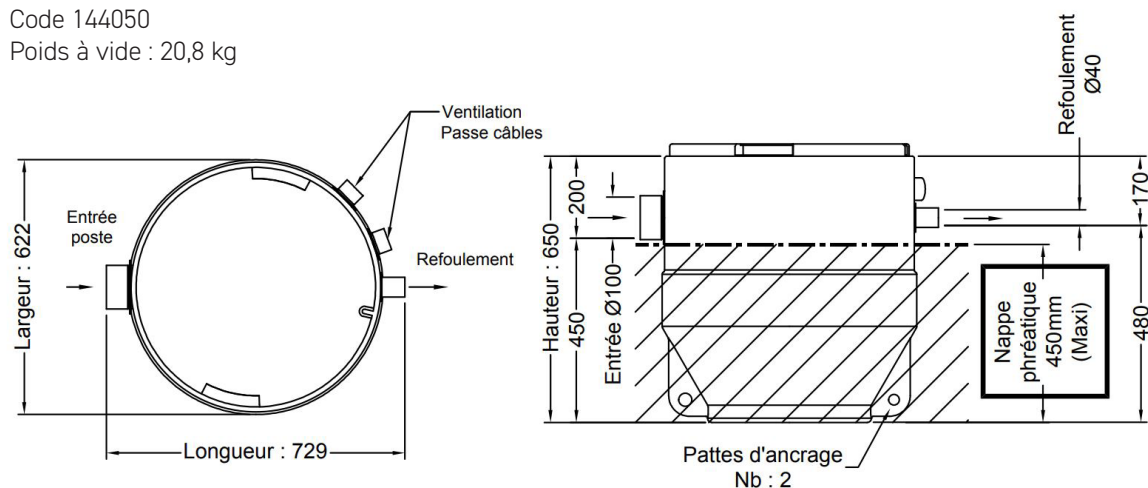


Encombres

FÉKABOX 150/600

Code 144050

Poids à vide : 20,8 kg



Accessoires



Réhausse 200mm

Code : 452991



Réhausse 400mm

Code : 452992



Alarme sonore

Code : 471701



Microstart

Code : 411110

Entretien

D'une manière générale, une station de relevage nécessite un entretien régulier. La fréquence des entretiens est fonction de la nature des eaux véhiculées. Nous vous conseillons minimum 2 à 3 visites par an. L'entretien régulier consiste à nettoyer les flotteurs et à rincer à grandes eaux les parois de la cuve ainsi que les canalisations et accessoires en contact avec les effluents. Deux fois par an les pompes seront sorties et vérifiées.